

Planification financière 2011-2014



Maîtriser les dépenses pour affronter la conjoncture

Conférence de presse du 27 octobre 2009

Législature et planification

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- ▶ **Ancrage constitutionnel:**
«Le Grand Conseil prend acte chaque année de la planification financière à moyen terme» (Cst-VD, art.105)
- ▶ **Orientations stratégiques:**
«La planification financière doit être revue et affinée chaque année sur la base d'une actualisation de la situation économique et d'une analyse de l'évolution des paramètres» (Programme de législature 2007-2012, p.23)
- ▶ **Options politiques:**
«La planification financière intègre des actions volontaristes qui reflètent les priorités du Conseil d'Etat» (PL, p.23)

Contexte et conjoncture

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- ▶ **La conjoncture mondiale se rétablit plus rapidement que prévu. En Suisse également, une amélioration est attendue pour 2010**
- ▶ **Les instituts de prévision tablent sur une faible croissance du PIB suisse en 2010, et une poursuite de la hausse du chômage**
- ▶ **La population vaudoise poursuit sa croissance annuelle de 1%**

<i>(Indicateurs à fin sept. 09)</i>	2008	2009 (SECO)	2010 (SECO)	2011 (CREA)
PIB (variation CH)	1,8%	- 1,7%	0,4%	0,9%
Inflation (variation)	2,4%	- 0,4%	0,9%	1,1%
Emploi (variation CH)	2,8%	- 0,4%	- 1,3%	0,4%
Chômage (niveau CH)	2,6%	3,8%	5,2%	6,3%

Evolution des revenus


Conférence de presse du 27 octobre 2009

- ▶ **Les hypothèses retenues dans l'élaboration du Programme de législature 2007-2012 ne sont plus d'actualité**
- ▶ **La conjoncture actuelle implique une révision à la baisse des prévisions pour 2011-2014 sur la base du projet de budget 2010**

<i>(variation annuelle en %)</i>	PL07-12	Bu2010	2011	2012	2013	2014
Recettes fiscales	2,2%	- 1,0%	1,0%	1,5%	1,5%	2,0%
Autres revenus	2,0%	7,2%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Moyenne annuelle	1,8%	1,0%	1,46%			


Evolution des charges

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- 
- ▶ **Les besoins identifiés dans le Programme de législature 2007-2012 sont globalement confirmés dans l'élaboration de la planification financière 2011-2014; soit:**
 - **l'indexation annuelle de 2% des montants alloués aux charges du personnel, aux secteurs de l'enseignement et de la formation, de la santé et du social, ainsi qu'au financement des mesures du Programme de législature**
 - **le calcul des charges d'intérêts et d'amortissements selon une hypothèse d'investissements de 300 mios par année**
 - **le maintien des autres charges au niveau du budget 2010**
 - ▶ **En fonction des ressources disponibles, les charges sont contenues dans l'objectif du respect de l'art. 165 Cst-VD («petit équilibre»)**

Eléments complémentaires

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- 
- ▶ **Aux ressources et besoins courants viennent s'ajouter les effets financiers d'éléments à dimension politique et stratégique, soit:**
 - les simplifications apportées aux tâches administratives prévues dans le Programme de législature à hauteur de 70 mios
 - le financement annuel de la nouvelle politique salariale
 - l'augmentation attendue de la contribution vaudoise aux fonds RPT, suivant la hausse de l'indice des ressources
 - les effets de la modification légale de l'IFD sur la fiscalité des familles notamment (décision des Chambres fédérales du 25.09.09)
 - les effets de la modification des ordonnances LAMal sur le financement des soins de longue durée (décision C.f. du 24.06.09)
 - la réduction attendue de la part cantonale au bénéfice de la BNS, suivant la renégociation de la convention en 2013
 - les effets éventuels de l'initiative aboutie «pour un rabais d'impôt...»

Planification financière

Conférence de presse du 27 octobre 2009

(en mios de CHF)	2010	2011	2012	2013	2014
Revenus de la planification financière	7'478	7'557	7'672	7'790	7'933
Charges de la planification financière	7'467	7'587	7'714	7'821	7'924
Résultat primaire	11	- 30	- 42	- 31	9
Simplifications administratives		70	70	70	70
Résult. après simplifications administratives	11	40	28	39	79
Nouvelle politique salariale		- 10	- 20	- 28	- 28
RPT, augmentation indice des ressources		- 73	- 192	- 197	- 148
LIFD, allègements fiscaux pour les familles		- 10	- 10	- 10	- 10
LIFD, correction de la progression à froid		- 7	- 7	- 7	- 7
LAMal, révision soins de longue durée		- 12	- 12	- 12	- 12
BNS, réduction de la part cantonale au bénéfice					- 89
Résultat planifié	11	- 72	- 213	- 215	- 215
Initiative «pour un rabais d'impôt...», coût brut		- 200	- 200	- 200	- 200
Initiative «pour un rabais d'impôt...», recettes		50	50	50	50
Résultat	11	- 222	- 363	- 365	- 365

Evolution de l'endettement


Conférence de presse du 27 octobre 2009

- ▶ **L'endettement devrait augmenter de 1,8 milliard jusqu'en 2014 en fonction des facteurs suivants:**
 - **au «petit équilibre», l'Etat doit emprunter pour financer ses investissements et prêts (préfinancement CFF notamment)**
 - **lorsque le déficit dépasse les amortissements (environ 220 mios), l'Etat doit emprunter pour son ménage courant**

- ▶ **Les intérêts devraient augmenter en conséquence de 95 mios jusqu'en 2014**

Risques et incertitudes

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- 
- ▶ **Les effets financiers des risques et incertitudes évalués entre 80 et 220 mios à moyen terme ne sont pas intégrés à la planification**
 - **recettes fiscales, selon l'évolution conjoncturelle (par % de variation sur la base du budget 2010) +/- 45 mios**
 - **augmentation de la masse salariale, selon inflation (par % d'inflation, en croissance annuelle) - 30 mios**
 - **mesures d'économies de la Confédération 1,5 mrd en 2011, risque de reports de charges sur les cantons non défini**
 - **réforme du financement des caisses de pensions publiques, risque pour l'Etat employeur, par an sur 40 ans - 36 mios**
 - **réforme de l'imposition des entreprises III, suppression possible de l'impôt sur le capital, dès 2013 - 70 mios**
 - **révision de l'assurance chômage, report de charges - 6 mios**

Commentaires et conclusion

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- ▶ **La planification montre que l'assainissement financier n'est pas acquis, puisqu'elle révèle le danger d'un retour à la spirale des déficits de l'ordre de 70 à 360 mios par année.**
- ▶ **Cependant, les prévisions reposent sur trois inconnues majeures au moment de leur établissement:**
 - **l'effet réel de la crise sur les recettes fiscales entre 2010 et 2012**
 - **l'issue de la votation populaire «pour un rabais d'impôt...»**
 - **l'augmentation exacte de l'indice des ressources RPT en 2011-2012**
- ▶ **En conséquence, le Conseil d'Etat estime qu'il est prématuré de prendre cette année des mesures d'assainissement en plus de la mise en œuvre du processus de simplification administrative, dont les effets financiers sont intégrés dans la planification**

Commentaires et conclusion

Conférence de presse du 27 octobre 2009

- ▶ **Toutefois, le Conseil d'Etat réévaluera la situation en début d'année 2010 afin de confirmer ou non les hypothèses de la planification dans le cadre des directives budgétaires 2011**
- ▶ **Plus généralement et compte tenu de l'importance des risques identifiés, les budgets futurs devront impérativement s'inscrire dans une optique de maintien de l'équilibre à long terme**
- ▶ **Cet objectif cardinal imposera une maîtrise rigoureuse des dépenses et la préservation des recettes acquises**